

constituent la base des principes qui ont été adoptés par le Groupe en avril. Le Canada continuera de militer en vue de faire progresser ce dossier au sein de l'OCDE, lors de la réunion ministérielle du G-8 à Londres.

## **Énergie**

Les ministres de l'énergie du G-8 se sont réunis à Moscou, au printemps 1998, pour discuter de plusieurs questions clés en matière d'énergie, y compris la sécurité et l'approvisionnement, la réforme du marché, la sûreté nucléaire, le lien étroit entre la production et l'utilisation de l'énergie, et la qualité de l'environnement de la planète. Ils ont souligné l'importance de la libéralisation, de la concurrence et des cadres juridiques et réglementaires basés sur le marché pour attirer de nouveaux investissements qui répondent aux futurs besoins énergétiques et permettent le développement de technologies énergétiques plus propres. Les ministres ont réaffirmé leur engagement à l'égard de la coopération internationale ainsi que de l'échange d'informations et d'expériences visant à intégrer les marchés mondiaux de l'énergie et à favoriser le développement durable.

## **Commerce**

### **Politique du Canada**

Le bien-être et la prospérité des Canadiens dépendent d'un climat international propice au commerce et à l'investissement. Au Canada, un emploi sur trois dépend des échanges commerciaux avec le reste du monde. Au cours des 20 dernières années, soit de 1977 à 1997, les exportations de marchandises du Canada sont passées de 45,6 milliards à 301,6 milliards de dollars (balance des paiements). Les exportations de biens et de services représentent maintenant 40,2 p. 100 du produit intérieur brut du pays, soit le pourcentage le plus élevé au sein des pays du G-8.

Le Canada, par sa politique commerciale, vise à créer des emplois et de la prospérité au pays en gérant efficacement ses relations commerciales avec son principal partenaire, les États-Unis, et en libéralisant les échanges et les flux de capitaux dans le monde, dans le respect de règles claires et équitables.

Au cours des dix dernières années, le Canada a connu des succès dans la poursuite de ces objectifs. Il a négocié l'Accord de libre-échange avec les États-Unis et l'Accord de libre-échange nord-américain, et il a participé aux négociations d'Uruguay de l'Accord général sur les tarifs et le commerce, qui ont débouché sur la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Ces accords ont permis d'établir un cadre nettement amélioré de règles qui facilitent le commerce et l'investissement.